



PRÉFET DE LA SOMME

Arrêté portant inventaires relatifs aux frayères et aux zones de croissance ou d'alimentation des crustacés

Le Préfet de la Somme
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L.432-3 et R.432-1 à R.432-1-5 ;

VU l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 fixant la liste des espèces de poissons et de crustacés et la granulométrie caractéristique des frayères en application de l'article R.432-1 du code de l'environnement ;

VU le décret du 1er août 2012 nommant M. Jean-François CORDET, préfet de la région Picardie, préfet de la Somme ;

VU l'arrêté préfectoral du 2 septembre 2013 donnant délégation de signature à M. Jean-Charles GERAY, secrétaire général de la Préfecture de la Somme ;

VU l'avis du Président de la Fédération Départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique en date du 26 novembre 2013 ;

VU l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques émis lors de sa séance du 26 novembre 2013 ;

VU l'avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites émis lors de sa séance du 13 février 2014 ;

CONSIDERANT la nécessité de préserver les frayères des lamproie marine, lamproie de rivière, lamproie de Planer, truite fario, truite de mer, saumon atlantique, ombre commun, vandoise et chabot ;

CONSIDERANT la nécessité de préserver les frayères des brochets ;

CONSIDERANT la nécessité de préserver les zones de croissance et d'alimentation de l'écrevisse à pieds blancs ;

SUR proposition de monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Somme ;

ARRETE

Article 1 :

L'inventaire prévu au I de l'article R.432-1-1 du code de l'environnement (parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères des lamproie marine, lamproie de rivière, lamproie de Planer, truite fario, truite de mer, saumon atlantique, ombre commun, vandoise et chabot) est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe du présent arrêté, liste 1.

Article 2 :

L'inventaire prévu au II de l'article R.432-1-1 du code de l'environnement (parties de cours d'eau sur lesquels la présence de juvéniles de brochet a été observée, parties d'abords de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères de brochets) est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe du présent arrêté, liste 2p.

Article 3 :

L'inventaire prévu au III de l'article R.432-1-1 du code de l'environnement (parties de cours d'eau sur lesquels la présence de l'écrevisse à pieds blancs a été observée) est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe du présent arrêté, liste 2c.

Article 4 :

Constitue une frayère à poissons au sens de l'article L.432-3 du code de l'environnement, toute partie de cours d'eau visée dans l'annexe du présent arrêté, liste 1 et liste 2p.

Constitue une zone de croissance ou d'alimentation des crustacés, au sens de l'article L.432-3 du code de l'environnement toute partie de cours d'eau visée dans l'annexe du présent arrêté, liste 2c.

Article 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit d'un recours gracieux,
- soit d'un recours hiérarchique auprès du ministère en charge de l'écologie.

L'absence de réponse dans un délai de quatre mois constitue un rejet tacite du recours.

Le présent arrêté ainsi que les décisions de rejet des recours gracieux et hiérarchiques, peuvent être déférés dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif d'Amiens.

Article 6 :

Le secrétaire général de la Préfecture, le directeur départemental des territoires et de la mer, le chef du service départemental de la Somme de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de la préfecture de la Somme, au recueil des actes administratifs et affiché dans toutes les mairies du département.

Amiens, le 04 AVR. 2014

Le Préfet,
Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

Jean-Charles GERAY

DEPARTEMENT DE LA SOMME

INVENTAIRES RELATIFS AUX FRAYERES ET AUX ZONES D'ALIMENTATION OU DE CROISSANCE DE LA FAUNE PISCICOLE AU SENS DU L.432-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

INVENTAIRE DES PARTIES DE COURS D'EAU LISTE 2 ECREVISSES

Article R432 1-1-1 du Code de l'environnement : inventaire des parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères, établi à partir des caractéristiques de pente et de largeur de ces cours d'eau qui correspondent aux aires naturelles de répartition de l'espèce

Liste des espèces présentes dans le département. Liste fixée par l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 en application du R.432-1 du Code de l'environnement

Ecrevisse à pieds blancs

La Somme			
Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau des petits évoissons	Source, commune FREMONTIERS	Confluence ru des Evoissons, commune FREMONTIERS

VU pour être annexé à
L'arrêté préfectoral du **04 AVR. 2014**

LE PREFET

Pour le ~~préfet~~ et par délégation,
le secrétaire général

Jean-Charles GERAY

DEPARTEMENT DE LA SOMME

INVENTAIRES RELATIFS AUX FRAYERES ET AUX ZONES D'ALIMENTATION OU DE CROISSANCE DE LA FAUNE PISCICOLE AU SENS DU L.432-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

INVENTAIRE DES PARTIES DE COURS D'EAU LISTE 1

Article R432 1-1-1 du Code de l'environnement : inventaire des parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères, établi à partir des caractéristiques de pente et de largeur de ces cours d'eau qui correspondent aux aires naturelles de répartition de l'espèce

Liste des espèces présentes dans le département. Liste fixée par l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 en application du R.432-1 du Code de l'environnement

Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Ombre commun ; Saumon atlantique ; Truite de mer ; Truite fario ; Vandoise

cours d'eau se jetant dans la Manche du Cap Blanc Nez à l'embouchure de la Somme

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Saumon atlantique ; Truite de mer ; Truite fario	canal de leboisle	source, commune LE BOISLE	confluence Authie, commune LE BOISLE	
Truite fario	Canal de RAYE à DOURIEZ	limite départementale, commune DOMPIERRE-SUR-AUTHIE	confluence authie, commune DOMINOIS	
Lamproie de planer	Canal des Bas-Champs	pont rd32c, commune QUEND	confluence Authie, commune QUEND	
Lamproie marine ; Saumon atlantique ; Truite de mer	canal dompierre argoule	sources, commune DOMPIERRE-SUR-AUTHIE	confluence Authie, commune ARGOULES	
Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Saumon atlantique ; Truite de mer ; Truite fario	fleuve l'authie	limite départementale, commune AUTHIEULE	estuaire, commune QUEND	VU pour être annexé à L'arrêté préfectoral du 04 AVR. 2014 LE PREFET
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	rivière gézancourtoise	source, commune BEAUVAL	confluence authie, commune HEM-HARDINVAL	Pour le préfet et pour détermination, le secrétaire général

cours d'eau se jetant dans la Manche du Cap Blanc Nez à l'embouchure de la Somme

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	rivière la grouche	limite départementale, commune HUMBERCOURT	confluence authie, commune DOULLENS	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	rivière la quillenne	Limite départementale, commune THIEVRES	confluence Authie, commune THIEVRES	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	rivière la quillenne	limites départementales, commune THIEVRES	confluence authie, commune FAMECHON	
Truite fario	ruisseau de béalcourt	source, commune BEALCOURT	confluence authie, commune BEALCOURT	
Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Truite de mer ; Truite fario	Ruisseau la fontaine bleue	sources, commune MEZEROLLES	confluence authie, commune MEZEROLLES	
Chabot ; Truite de mer ; Truite fario	Ruisseau le longuet	Source, commune BOUFFLERS	Confluence avec l'Authie, commune LE BOISLE	

La Bresle de sa source à l'embouchure ainsi que ses bassins côtiers

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Chabot ; Lamproie marine ; Saumon atlantique ; Truite de mer	Bras de la Bresle	plan d'eau base nautique, commune GAMACHES	confluence Bresle, commune GAMACHES	
Chabot ; Lamproie marine ; Saumon atlantique ; Truite de mer	Canal 01 de la Commune de Bouvaincourt-sur-Bresle	source, commune BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE	confluence Bresle, commune BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE	
Chabot ; Lamproie marine ; Saumon atlantique ; Truite de mer	Canal 02 de la Commune de Bouvaincourt-sur-Bresle	source, commune BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE	confluence canal O1, commune BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE	
Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie marine ; Saumon atlantique ; Truite de mer ; Truite fario	Canal Doliger	confluence Bresle amont, commune GAMACHES	confluence Bresle aval, commune GAMACHES	

La Bresle de sa source à l'embouchure ainsi que ses bassins côtiers

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie marine ; Saumon atlantique ; Truite de mer ; Truite fario	Cours d'Eau 01 de la Commune de Bouttencourt	source, commune BOUTTENCOURT	confluence Bresle, commune BOUTTENCOURT	
Chabot ; Lamproie marine ; Saumon atlantique ; Truite de mer	Cours d'Eau 01 de Marest	source, commune OUST-MAREST	confluence Bresle, commune OUST-MAREST	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	La Vimeuse	pont d'Hantecourt, commune VISMES	confluence Bresle, commune GAMACHES	
Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie marine ; Saumon atlantique ; Truite de mer ; Truite fario	le bras blanc	confluence Bresle amont, commune NESLE-L'HOPITAL	confluence Bresle aval, commune BOUTTENCOURT	
Chabot ; Lamproie marine ; Saumon atlantique ; Truite de mer	Le Bras Blanc, et ses affluents	confluence Bresle amont, commune MONCHAUX-SORENG	confluence Bresle aval, commune MONCHAUX-SORENG	
Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie marine ; Saumon atlantique ; Truite de mer ; Truite fario	ruisseau le liger	Ferme Saint Jean, commune LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTIN	confluence Bresle, commune SENARPONT	

La Somme

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	Braches	sources, commune BOUILLANCOURT-LA-BATAILLE	confluence Avre, commune BRACHES	
Lamproie de planer	canal de Cayeux	pont rd 102, commune CAYEUX-SUR-MER	confluence canal de LANCHERES, commune CAYEUX-SUR-MER	

La Somme					
Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation	
Lamproie de planer	Canal de la Moricière	sources, commune NEUVILLE-LES-LOEUILLY	confluence selle, commune PROUZEL		
Chabot	canal de Lanchères	pont de poutrincourt, commune LANCHERES	confluence canal de CAYEUX, commune CAYEUX-SUR-MER	Cote + 4 m NGF	
Lamproie de planer	courant à poissons	confluence canal de CAYEUX et canal de LANCHERES, commune CAYEUX-SUR-MER	portes à la mer, commune CAYEUX-SUR-MER		
Saumon atlantique ; Truite de mer ; Truite fario	Eauette	Pont de la RD 3, commune HANGEST-SUR-SOMME	confluence Somme, commune HANGEST-SUR-SOMME		
Truite fario	fleuve la maye	pont rd 12, commune CRECY-EN-PONTHIEU	estuaire, commune SAINT-QUENTIN-EN-TOURMONT		
Lamproie de planer	fleuve la somme	pont rd 929, commune AMIENS	écluse de Saint Valery, commune SAINT-VALERY-SUR-SOMME	Inclus contre-fossé du canal maritime	
Vandoise	fleuve la somme	Pont rd 329, commune BRAY-SUR-SOMME	pont rd 929, commune AMIENS		
Chabot	la Drucat	pont rd 82E, commune DRUCAT	confluence Scardon, commune ABBEVILLE		
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	La Fieffe	source, commune FIEFFES-MONTRELET	confluence NIEVRE, commune CANAPLES		
Chabot ; Lamproie de planer	La Somme Rivière	limite départementale, commune HAM	pont RD 15, commune BETHENCOURT-SUR-SOMME		
Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière	L'Avalasse	chemin vco de Drancourt, commune ESTREBOEUF	confluence ambrôise, commune SAINT-VALERY-SUR-SOMME		

La Somme				
Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Chabot	le haulle	source, commune WOIGNARUE	confluence canal de CAYEUX, commune CAYEUX-SUR-MER	
Chabot	Petit Ingon	syphon au canal, commune ERCHEU	syphon au canal, commune BREUIL	
Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie marine ; Saumon atlantique ; Truite de mer ; Truite fario	Rivière d'Auraines, et ses affluents	sources, commune WARLUIS	confluence Somme, commune CONDE-FOLIE	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	Rivière de Poix	Pont CVO à LA CHAPELLE, commune LACHAPELLE	confluence evoissons, commune FAMECHON	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	rivière des évoissons	source, commune HESCAMPS	confluence selle, commune CONTY	
Chabot	rivière des îles	source, commune PONTHOILE	confluence canal de la Maye, commune PONTHOILE	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	Rivière des Parquets	sources, commune THOIX	confluence evoissons, commune FLEURY	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	rivière des trois doms	limite départementale, commune RUBESCOURT	confluence Avre, commune PIERREPONT-SUR- AVRE	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	Rivière de Tailly	limite communale TAILLY/ WARLUIS, commune WARLUIS	confluence AIRAINES, commune LALEU	
Chabot ; Lamproie de planer ; Saumon atlantique ; Truite de mer ; Truite fario	Rivière du Saint-Landon	limite communale MOLLIENS/ OISSY, commune MOLLIENS-DREUIL	confluence Somme, commune HANGEST-SUR- SOMME	
Chabot	rivière la beine	limite départementale, commune BROUCHY	confluence canal de la Somme, commune HAM	
Chabot ; Lamproie de planer	rivière la belifontaine	sources, commune BAILLEUL	confluence Somme, commune ERONDELLE	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	rivière la cologne	Pont RD 87, commune MARQUAIX	Confluence Somme, commune PERONNE	

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	La Somme		
		Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Chabot ; Lamproie de planer	rivière la Domart	chemin VCO SAINT HILAIRE, commune LANCHES-SAINT-HILAIRE	confluence NIEVRE, commune DOMART-EN-PONTHIEU	
Chabot	rivière la germane	limite communale SANCOURT/DOUILLY, commune DOUILLY	confluence canal Somme, commune OFFOY	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	rivière la luce	station d'épuration de CAIX, commune CAIX	confluence AVRE, commune HAILES	
Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière	rivière l'amboise	source, commune PENDE	confluence contre-fossé, commune SAINT-VALERY-SUR-SOMME	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	rivière l'ancre	sources, commune MIRAUMONT	confluence Somme, commune CORBIE	
Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Truite fario ; Vandoise	rivière la nievre	Pont sous cimetière HAVERNAS, commune HAVERNAS	confluence Somme, commune L'ETOILE	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	rivière la noyé	limite départementale, commune LA FALOISE	confluence avec AVRE, commune BOVES	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	Rivière la Selle	Limite départementale, commune MONSURES	Confluence avec la Somme, commune AMIENS	
Chabot ; Lamproie de planer	rivière la tortille	syphon du canal, commune MOISLAINS	confluence Somme, commune BIACHES	
Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie marine ; Saumon atlantique ; Truite de mer ; Truite fario	rivière la tric, et ses affluents	sources, commune TOUEFLES	confluence Somme, commune SAIGNEVILLE	
Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Truite fario ; Vandoise	rivière l'avre	limite départementale, commune ROIGLISE	confluence Somme, commune CAMON	

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	La Somme		Observation
		Délimitation amont	Délimitation aval	
Chabot ; Lamproie de planer ; Saumon atlantique ; Truite de mer ; Truite fario	rivière le dien	pont de Bonnelle, commune PONTHOILE	estuaire, commune NOYELLES-SUR-MER	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	riviere le novion	confluence scardon amont, commune ABBEVILLE	confluence scardon aval, commune ABBEVILLE	
Chabot	rivière le scardon	pont RD 32, commune SAINT-RIQUIER	confluence Somme, commune ABBEVILLE	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	rivière l'hallue, et ses affluents	pont rd 23, commune CONTAY	confluence Somme, commune VECQUEMONT	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	rivière l'ingon	sources, commune FONCHES-FONCHETTE	syphon sous canal, commune LANGUEVOISIN-QUIQUERY	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	rivière l'omignon	limite départementale, commune TERRRY	Pont RD 88, commune SAINT-CHRIST-BRIOST	
Chabot	sommette	limite départementale, commune HAM	syphon au canal, commune HAM	
Chabot ; Lamproie de planer	Tortille	syphon au canal, commune ETRICOURT-MANANCOURT	syphon au canal, commune MOISLAINS	

DEPARTEMENT DE LA SOMME

INVENTAIRES RELATIFS AUX FRAYERES ET AUX ZONES D'ALIMENTATION OU DE CROISSANCE DE LA FAUNE PISCICOLE AU SENS DU L.432-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

INVENTAIRE DES PARTIES DE COURS D'EAU LISTE 2 POISSONS

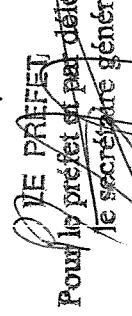
Article R432-1-1-1 du Code de l'environnement : inventaire des parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères, établi à partir des caractéristiques de pente et de largeur de ces cours d'eau qui correspondent aux aires naturelles de répartition de l'espèce

Liste des espèces présentes dans le département. Liste fixée par l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 en application du R.432-1 du Code de l'environnement
Brochet

cours d'eau se jetant dans la Manche du Cap Blanc Nez à l'embouchure de la Somme

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Brochet	canal de fresnes	source, commune VILLERS-SUR-AUTHIE	confluence Authie, commune NAMPONT	
Brochet	Canal des Bas-Champs	pont rd 32c, commune QUEND	confluence authie, commune QUEND	
Brochet	Canal des Masures	pont rd 32c, commune VILLERS-SUR-AUTHIE	confluence Authie, commune VILLERS-SUR-AUTHIE	
Brochet	Course de Briquebeau	pont rd 32, commune QUEND	vis, commune QUEND	
Brochet	rivière la quilienne	limite départementale, commune THIEVRES	confluence Authie, commune THIEVRES	VU pour être annexé à L'arrêté préfectoral du 04 AVR. 2014

OUE PREFET
Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général



La Bresle de sa source à l'embouchure ainsi que ses bassins côtiers

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Brochet	Canal Doliger	confluence Bresle amont, commune GAMACHES	confluence Bresle aval, commune GAMACHES	
Brochet	fleuve la bresle	Pont de Monchaux, commune MONCHAUX-SORENG	Pont RD 2 Beauchamps/ Incheville, commune BEAUCHAMPS	secteurs ballastiers.

La Somme

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Brochet	Bras de l'Airaines	source, commune METIGNY	confluence Somme, commune CONDE-FOLIE	
Brochet	Canal de la Maye	source, commune BERNAY-EN-PONTHIEU	port du Crotoy, commune LE CROTOY	
Brochet	Canal de la Moricière	source, commune NEUVILLE-LES-LOEUILLY	confluence Selle, commune PROUZEL	
Brochet	fleuve la somme	limite départementale, commune HAM	estuaire, commune SAINT-VALERY-SUR-SOMME	
Brochet	Fossé de Picardie	source, commune DREUIL-LES-AMIENS	confluence Somme, commune BREILLY	
Brochet	L'Avalasse	vco Drancourt, commune ESTREBOEUF	confluence AMBROISE, commune SAINT-VALERY-SUR-SOMME	
Brochet	Rivière Airaines, et ses affluents	pont de bois hameau le Môle, commune AIRAINES	confluence Somme, commune CONDE-FOLIE	

Frayères présentes		Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Brochet	rivière des trois doms	limite départementale, commune RUBESCOURT	confluence AVRE, commune PIERREPONT-SUR-AVRE		
Brochet	rivière la brache	source, commune HARGICOURT	confluence AVRE, commune BRACHES		
Brochet	rivière l'amboise	source, commune PENDE	confluence avec contre-fossé, commune SAINT-VALERY-SUR-SOMME		
Brochet	rivière l'ancré	source, commune MIRAU MONT	confluence Somme, commune CORBIE		
Brochet	rivière la noye	limite départementale, commune LA FALOISE	confluence AVRE, commune BOVES		
Brochet	Rivière la Selle	Pont de la RD920, commune CONTY	Confluence avec la Somme, commune AMIENS		
Brochet	rivière l'avre	confluence 3 doms/AVRE, commune PIERREPONT-SUR-AVRE	confluence Somme, commune CAMON		
Brochet	rivière le dien	Pont de Bonnelle, commune PONTHOILE	estuaire, commune NOYELLES-SUR-MER		
Brochet	rivière l'omignon	limite départementale, commune TERTRY	pont rd 88, commune SAINT-CHRIST-BRIOST	Cours d'eau mixte	
Brochet	Sommette	limite départementale, commune HAM	confluence Somme, commune HAM		